



Commission accessibilité SNCF de la CFR

Rapport d'activité 2017, présenté à l'Assemblée Générale de la CFR le 28 mars 2018 à Paris

La CFR a rejoint le Conseil Consultatif de la direction de l'accessibilité SNCF où jusqu'à présent seules les associations de handicapés et personnes à mobilité réduite étaient représentées. Or il est essentiel de traiter le sujet du handicap et des personnes âgées en commun, ces dernières étant souvent atteintes de « poly-pathologies ». En effet, avec l'avancée en âge nous nous déplaçons plus lentement, nous voyons et entendons moins bien et par conséquent nous sommes concernés, et souvent les familles également, par les mesures prises dans le cadre du handicap.

9 Commissions Techniques de travail, 3 Conseils Consultatifs et 6 visites sur sites ou forums ont été organisés au cours de l'exercice 2017.

COMMISSIONS TECHNIQUES DE TRAVAIL

Les Commissions techniques ont travaillé sur des sujets extrêmement variés concernant des projets spécifiques dans les domaines de :

1. **La recherche et l'innovation :**

Développement d'une application sur Smartphone pour permettre aux personnes aveugles ou mal voyantes de se diriger et se repérer en gare.

Autre application consistant à retranscrire l'information sonore en une information visuelle pour les sourds ou malentendants

- **L'accessibilité numérique** de sites ou d'applications mobiles

2. **La sécurité** comme par exemple la sécurisation des extrémités de quais ou l'implantation de bandes d'interception.

3. **L'information** avec la compréhension visuelle, tactile de pictogrammes mais aussi la validation des choix de logos et surtout la validation de très nombreux écrans (lisibilité, contrastes, polices de caractères)

4. **Le matériel :** rénovation des toilettes des anciens TGV ou l'aménagement des espaces pour Utilisateur de Fauteuil Roulant (UFR) sur les nouveaux trains.

5. **Le confort** : aménagement des espaces UFR (utilisateur de fauteuil roulant) ou la modification des WC dans les TGV Lacroix lors de rénovation.

Les commissions techniques sont parfois amenées à participer à des tests sur site comme celui des bornes de validation, de matérialisation au sol, de choix de portiques.

Parfois il s'agit de manifestations comme la visite d'un concept « halte voyageurs », l'inauguration de la mise en accessibilité des quais de la gare » de Troyes ou de la présentation de matériel Coradia Liner Intercité pour la ligne Paris/Troyes/Belfort. Ou encore Pour assister au forum « Access solution » avec présentation de Start up innovantes dans le domaine de la mobilité.

D'autres sujets comme celui de la modification du tarif accompagnateur ont été étudiés lors de 4 commissions avant d'arriver en commission plénière. Il s'agit d'une simplification du tarif social et conventionné pour passer de 12 niveaux de prix devenus incompréhensibles à 3 niveaux de prix. La SNCF fait la demande à l'Etat qui, seul, décide d'une évolution de ce tarif.

Le soutien des associations est important dans ce cadre pour appuyer la démarche de la SNCF.

Des réflexions ont également été menées autour :

Du non cumul du droit à l'assistance ET du droit au tarif social accompagnateur (hors utilisation de fauteuil roulant).

De la politique de fermeté à mener auprès de personnes se présentant avec plusieurs bagages dans le cadre du recours au service d'assistance « Accès Plus », un seul bagage étant pris en charge.

De la recherche pour la réalisation de plusieurs assistances simultanées.

CONSEILS CONSULTATIFS

Les Conseils Consultatifs en présence de Monsieur Stéphane VOLANT, Secrétaire Général SNCF informent les Présidents d'Associations de l'évolution des grands projets et font le point sur la politique d'Accessibilité.

3 Conseils ont eu lieu au cours de l'exercice : le 7 Mars, 29 Juin et 18 Octobre

Conseil Consultatif du 7 Mars (en présence de M. Erbs)

Après la présentation des résultats de 2016 et des grandes perspectives 2017 par M. Stéphane Volant, l'actualité sur l'accessibilité a été abordée avec l'inauguration de la gare de Troyes faisant partie du SNA (Schéma National d'Accessibilité), la signature d'un pacte pour la promotion de l'accessibilité numérique.

Le projet TGV 2020 sur lequel il y a une très bonne concertation entre les équipes SNCF, Alstom et les associations et pour lequel nous espérons que les pistes, tant d'innovation que d'amélioration discutées tous ensemble, seront retenues au final lors de la passation des commandes.

La consultation de la commission, par la Région Normandie pour l'équipement de ses lignes régionales par des rames « Bombardier ».

Conseil Consultatif du 29 Juin (en présence de M. Erbs)

Session extraordinaire dédiée au point de situation à 1 an du SDNA ad'AP (Schéma Directeur National d'Accessibilité, Agenda d'Accessibilité Programmée).

Ce point intervient 1 an après la signature le 29 Août 2016, du SDNA demandé par l'Etat, pour le compte duquel est effectué le programme de mise en accessibilité des lignes nationales (TGV+Intercité).

Les objectifs de ce conseil ont été : La présentation en avant-première du point de situation et de recueillir les avis et observations des Associations qui seront joints au document qui sera remis à la Ministre des Transports fin septembre.

La version numérique sera mise en ligne sur le site : www.accessibilite.sncf.com

Conseil Consultatif du 18 Octobre (M. Erbs excusé)

Mise en ligne du Registre public d'Accessibilité le 1^{er} octobre. Ce registre obligatoire a pour objet : le renforcement de l'information des voyageurs sur le niveau d'accessibilité des 1368 gares relevant des Etablissements recevant du public.

Le projet TGV 2020 : Contexte du projet, partenariat d'Innovation avec Alstom. Point du travail notamment sur l'accessibilité en autonomie à la plateforme et à la salle voyageur ainsi que des toilettes universelles.

Lors de ce Conseil, ont été évoqués les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Organisés par la France ils seront très certainement un accélérateur et un booster pour tout ce qui concerne l'accessibilité, cependant, la perspective des JO ne risque-telle pas de favoriser les projets en Ile-de-France au détriment de la Province ?

Voilà donc le résumé de l'activité de l'exercice dans laquelle les souhaits et besoins des personnes âgées s'intègrent « naturellement » qu'il s'agisse de :

La préparation du voyage avec des sites plus aisés à consulter et le développement d'applications.

L'accueil en gare avec l'aide à l'orientation par des agents formés aux besoins spécifiques de la personne âgée.

L'accès à l'assistance ouverte désormais aux seniors a travers la possibilité (à la réservation des billets) d'accéder au service gratuit « accès Plus » même si le besoin d'assistance devrait se réduire au fur et à mesure de l'aménagement des gares et l'arrivée de trains de nouvelle génération.

L'information claire, précise et facilement compréhensible par tous, avec des écrans adaptés.

Des conditions d'embarquement et de voyage moins stressantes et plus confortables.

La sécurité de tous et toutes du départ à l'arrivée.

Pour ceux et celles d'entre vous qui sont intéressés, il est possible de suivre l'actualité de l'accessibilité sur le site : www.accessibilite.sncf.com

Giselle OLLIVIER-BRETECHE

SYNTHESE DE L'EVALUATION DU STAGE CDCA

Toulouse le 6 avril 2018.

Ce stage était décentralisé et a permis de réunir 9 stagiaires (toujours une ou deux défections de dernière minute). C'est à la CARSAT de Toulouse que nos responsables UFR régionaux nous avaient invités.

1- Les contenus :

Que ce soit sur le dispositif présenté, les enjeux du mandat de représentation ou l'exposé d'expérience (parcours de vie), nos stagiaires sont **TOUS** satisfaits des contenus.

En ce qui concerne le schéma gérontologique et le schéma autonomie 7 stagiaires sur 9 sont satisfaits (2 non réponses).

2-Animation et interventions :(5possibilités de réponses)

21-Qualité des interventions :6 Très bien ;3 Bien ;

22-Animation générale :7 Très bien ;2 bien ;

23-Réponses aux questions :5 très bien ;4 bien ;

24-Méthode de travail :9 satisfaits sur 9 ;

25-Eclairage sur les enjeux :9 satisfaits sur 9.

Commentaires ajoutés : » très utile pour assurer ma représentation » ;

Demande de renouveler un stage pour réactualiser.

Remerciements pour les présentations et TP concrets.

3-Les conditions matérielles :

31-Locaux :6 très satisfaits ;3 satisfaits ;

32-Lieu dans Toulouse :8 très satisfaits ;1 satisfait ;

33-Ambiance :7 très convivial ;2 agréable (pas de négatif) ;

34-Repas :4 très satisfaits ;4 satisfaits ;1 médiocre.

35-Horaires :6 très satisfaisants ;3 bien adapté.

4-Satisfaction Générale :

5 Stagiaires attribuent la note très bien (5/5) ;4 la note bien ; aucune réserve. ;

A la question : » ce stage doit-il être reconduit ? », 8 disent oui, 1 non.

A l'autre question » ce stage sur Toulouse vous a-t-il satisfait ? » tous répondent positivement.

Enfin, à la question « vous seriez vous déplacé pour assister à ce stage sur Paris ? » 6 disent non,2 répondent oui ; une non réponse.

En commentaire on relève une demande de stage thématique » urbanisme et CDCA » (?)non explicitée.

Un 2è souhait pour renouveler une formation après quelques mois d'implication en CDCA.

CONCLUSION GENERALE :

La satisfaction générale des stagiaires montre que ce stage a atteint les objectifs qui étaient fixés. Il est donc réussi.

La décentralisation à Toulouse a été appréciée. Les conditions matérielles ont été très satisfaisantes à l'exception du repas qui a été diversement apprécié.

A noter que les contenus avaient été aménagés partiellement avec l'arrivée de Marie-Claire Dulong qui nous a permis d'avoir une vision très concrète d'un parcours de vie pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Cette intervention a été très appréciée.

A l'avenir, il faudra sans doute revoir le TP sur le Schéma autonomie maintenant qu'il se met en place dans tous les départements.

En résumé, contenus, méthodes et animation sont bien au point et le renouvellement ne pose pas de problème.

Daniel Thomas,

Le08/04/2018.